



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35  
Nbre de Présents : 28  
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 5  
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 2

Délibération N° : 23.063/A

**OBJET :** APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR DE L'ESSONNE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

SEANCE DU 27/06/2023

LE MARDI VINGT-SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS A 19H08, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.  
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,  
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie MAGNIN,  
Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI,  
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY,  
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,  
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON,  
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Karim SELLAMI,  
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,  
Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

**ABSENTS EXCUSES :**

Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Fatiha AKHSIL

**POUVOIRS :**

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,  
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,  
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Madame Elisabeth FALOU,  
Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,  
Monsieur Arnaud DEGEN a donné pouvoir à Madame Agnès BONAFIOUS

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tel : 01 69 39 39 39 Fax : 01 60 46 30 39 Courriel : [monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr](mailto:monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr) [www.brunoy.fr](http://www.brunoy.fr)  
Tous droits réservés. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite.

SEANCE DU 27/06/2023

**OBJET :** APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR DE L'ESSONNE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la situation actuelle de l'association « Les Restaurants du Cœur » qui ne dispose plus de locaux sur le territoire,

CONSIDERANT l'importance d'améliorer l'offre existante sur l'aide alimentaire en complément de celle apportée par les acteurs associatifs déjà présents,

Sa Commission Solidarité, Famille et Education entendue,

Après en avoir délibéré,

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ARTICLE 1 :** APPROUVE les termes de la convention entre la Commune de Brunoy et l'association « Les Restaurants du Cœur de l'Essonne » telle qu'annexée à la présente délibération.

SEANCE DU 27/06/2023

**OBJET :** APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR DE L'ESSONNE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

**ARTICLE 2 :** AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

**ARTICLE 3 :** DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 28/06/2023

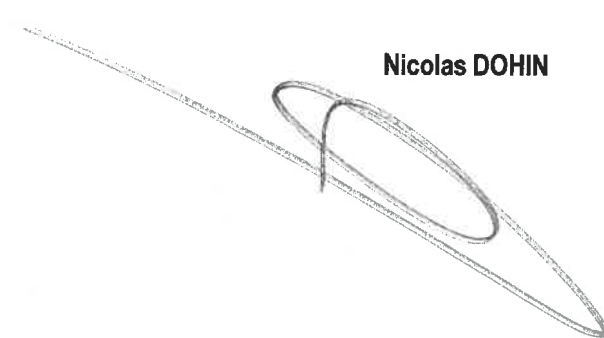
Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN



Acte publié sur le site de la Ville le : 30/06/2023

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 23.063/A

Objet de l'acte : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR DE L'ESSONNE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 3 - Locations

Transaction Préfecture : 091-219101144-20230627-BRU\_DE\_22903\_1-DE

Date de l'acte : 27/06/2023

Identifiant unique de l'acte : BRU\_DE\_22903\_1

Date de réception en Préfecture : 29 juin 2023